

Bilan du bassin de vie arbitrage

Par Claude Mariusse et Bertrand Thievent

Le bassin de vie arbitrage est une antenne de la CTA. Elle est constituée de ressources humaines licenciées dans les clubs du comité : Hervé Ribet, Claude Mariusse, Christian Magnin, Stéphanie Brunerie, Lola Bach, Benoit Jarry, Loïc Dalmas, Ruddy Rome.

Les missions sont les suivantes :

- Désignations :
 - Championnat +16 Division
 - Championnat jeunes excellence sur - 17 G /- 16 F /- de 15 F et G en 2^{ème} phase

- Formations :
 - JAJ T3 : 37 inscrits
 - JA T3 : 12 inscrits
 - JAJ T2 : 14 inscrits
 - Recyclage T3 de début de saison
 - Accompagnement arbitrage section :
 - Sur les rencontres UNSS Excellence collège et Lycée et UNSS traditionnelles Collège en Drôme et en Ardèche.
 - Intégration d'un JAJ dans les sections Lycée de Le Teil, Privas et Valence. Action à faire évoluer.

- PPF :
 - 4 binômes participants au parcours de performance : Boyer/Rebois (St Marcel les Valence), Sieja/Trapier (Valence), Sagot/Peduzzi (Etoile/Beauvallon) et Jarry/Vielzeuf (Entente Ardèche Méridionale)
 - Sieja/Place (Etoile/Beauvallon et Bourg de Péage) intègre le groupe J2A

- Bassin de vie : des actions arbitrages ont été mis en place sur les 5 bassins de vie arbitrage de notre territoire. Le bassin de vie est une entité de la CTA à l'intérieur de laquelle les clubs peuvent mettre en place des actions sur les écoles d'arbitrage, la féminisation de l'arbitrage,...